



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-huitième session

Bonn, 5-15 juin 2023

Point 13 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire

Questions relatives aux pays les moins avancés

Questions relatives aux pays les moins avancés

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note avec satisfaction du rapport de la quarante-troisième réunion du Groupe d'experts des pays les moins avancés (ci-après le Groupe d'experts)¹, tenue à Moroni du 15 au 20 février 2023.
2. Le SBI s'est également félicité du bon déroulement de l'atelier de rédaction du plan national d'adaptation (PNA) destiné aux pays les moins avancés (PMA) africains et à Haïti, qui s'était tenu à Moroni du 21 au 24 février 2023, afin de développer les idées de projets déjà émises et d'en formuler de nouvelles en vue de soumettre des propositions de financement².
3. Le SBI s'est en outre félicité du succès de l'Expo PNA³ qui s'était tenue à Santiago du 27 au 30 mars 2023 et a noté que l'Expo PNA avait fourni des informations techniques précieuses sur l'ensemble du cycle de l'adaptation, en particulier sur la phase de mise en œuvre.
4. Le SBI a remercié le Gouvernement comorien d'avoir accueilli la quarante-troisième réunion du Groupe d'experts et l'atelier de rédaction du PNA mentionnés respectivement aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, ainsi que les organisations qui ont fourni une assistance technique aux représentants des PMA au cours de l'atelier. Il a également remercié le Gouvernement chilien d'avoir accueilli l'Expo PNA mentionnée au paragraphe 3 ci-dessus, ainsi que les organisations, les organes et les centres et réseaux régionaux qui avaient participé à l'organisation de la manifestation.
5. Le SBI a remercié en outre le Groupe d'experts et le secrétariat pour leur travail inestimable en faveur des PMA, lesquels constituaient un groupe de pays important parmi les bénéficiaires de l'appui apporté au titre de la Convention et de l'Accord de Paris. Il s'est félicité du programme de travail glissant sur deux ans du Groupe d'experts pour 2023-2024⁴.
6. Le SBI a pris note des travaux du Groupe d'experts visant à donner aux PMA des directives et un appui techniques concernant l'intégration des questions de genre dans l'élaboration et l'exécution de leur PNA, ainsi que des informations sur la participation aux manifestations du Groupe d'experts en vue de promouvoir l'implication des femmes. Il s'est

¹ FCCC/SBI/2023/7.

² Voir <http://napexpo.org/workshops/africanap2023>.

³ Voir <https://napexpo.org/2023>.

⁴ Figurant à l'annexe IV du document FCCC/SBI/2023/7.



félicité de l'engagement du Groupe d'experts de renforcer l'intégration des questions de genre dans ses travaux.

7. Le SBI a pris note avec satisfaction de la vision d'ensemble du Groupe d'experts concernant l'appui à l'adaptation apporté dans les PMA⁵.

8. Le SBI a également pris note avec satisfaction des priorités et des besoins recensés par les PMA⁶ et a demandé au Groupe d'experts de les prendre en compte dans la hiérarchisation des activités inscrites à son programme de travail.

9. Le SBI a noté que :

a) Au 20 avril 2023, les PMA avaient soumis au Fonds vert pour le climat (FVC) un total de 48 propositions de planification en vue d'obtenir un financement pour l'élaboration de PNA ou d'autres processus de planification de l'adaptation, dont 30 avaient été approuvées et 26 avaient fait l'objet d'un début de décaissement de fonds ;

b) Au 12 juin 2023, sur les 46 PMA, 19 avaient soumis un PNA depuis la mise en place du processus d'élaboration et d'exécution des PNA en 2010⁷, 16 étaient en train d'élaborer leur PNA et 11 n'avaient pas encore commencé à élaborer le leur ;

c) Au 20 avril 2023, sur les 19 PMA qui avaient soumis un PNA, 17 avaient élaboré et soumis un total de 27 propositions visant à remédier aux risques climatiques dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de la santé et des ressources en eau, afin d'obtenir un financement du FVC pour réaliser les activités prioritaires prévues dans leur PNA et, pour 14 de ces PMA, leurs propositions de financement avaient été approuvées par le FVC⁸ ;

d) Au 12 juin 2023, 40 des 46 PMA avaient défini au total 89 idées de projet dans le cadre de l'initiative visant à constituer une réserve de projets pour l'exécution des PNA⁹, dont 3 (celles de l'Éthiopie, de la République centrafricaine et du Togo) avaient été transformées en notes de cadrage, assorties des demandes de financement correspondantes soumises au FVC dans le cas de la République centrafricaine et du Togo ; et une, celle du Bhoutan, avait été transformée en une proposition de projet assortie de la demande de financement correspondante soumise et approuvée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les ressources devant provenir du Fonds pour les pays les moins avancés.

10. Le SBI a également noté qu'entre juin 2018 et juillet 2022, le FEM avait accordé, par l'intermédiaire du Fonds pour les PMA, un financement sous forme de don de 523,4 millions de dollars des États-Unis pour 87 projets de PMA, dont certains comprenaient des activités d'élaboration et d'exécution de PNA.

11. Le SBI a demandé au Groupe d'experts de continuer à intensifier son aide aux PMA qui n'avaient pas encore avancé dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Il a invité les organismes et organisations des Nations Unies, ainsi que les centres et réseaux régionaux, à apporter un appui ciblé à ces pays afin de « ne laisser personne de côté ».

12. Le SBI a demandé au Groupe d'experts, conformément à son mandat, de continuer à évaluer et proposer des solutions possibles aux obstacles rencontrés par de nombreux PMA à l'élaboration et l'exécution de leur PNA.

13. Le SBI a également demandé aux PMA qui avaient élaboré des PNA de les soumettre au titre de la Convention dès que possible après leur achèvement.

14. Le SBI a remercié les organisations qui avaient exécuté des activités visant à aider les PMA à mettre en œuvre des mesures d'adaptation, en particulier le FEM pour l'organisation de l'atelier destiné aux PMA africains francophones sur la simplification de l'accès au financement de l'action climatique pour l'adaptation¹⁰, et a demandé au Groupe d'experts de contribuer à de telles initiatives.

⁵ Voir le document FCCC/SBI/2023/7, par. 17 à 19.

⁶ Voir le document FCCC/SBI/2023/7, par. 59 et 60.

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <https://napcentral.org/submitted-naps>.

⁸ Voir l'annexe III du document FCCC/SBI/2023/7.

⁹ Mentionné à l'annexe IV du document FCCC/SBI/2023/7.

¹⁰ Voir <https://www.thegef.org/events/climate-adaptation-workshop-francophone-ldcs-senegal>.

15. Le SBI s'est félicité de la poursuite de la collaboration du Groupe d'experts avec le Conseil du Fonds pour l'adaptation et avec les secrétariats du FVC et du FEM en vue d'améliorer l'accès des PMA au financement de l'exécution de leurs PNA dans le cadre de l'initiative visant à constituer une réserve de projets pour l'exécution des PNA, et a demandé au Groupe d'experts de poursuivre cette collaboration.

16. Le SBI a constaté avec satisfaction que le Groupe d'experts continuait de collaborer avec le Comité de l'adaptation, d'autres organes constitués au titre de la Convention, des partenaires du Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et avec un grand nombre d'organisations, d'organismes et de centres et réseaux régionaux, dans le cadre de l'aide apportée aux PMA qui mettaient en œuvre des mesures d'adaptation et de l'exécution d'autres activités pertinentes au titre de la Convention et de l'Accord de Paris, et a préconisé de poursuivre cette collaboration.

17. Le SBI a prié le Groupe d'experts de continuer à renforcer l'aide apportée aux PMA en vue d'aligner les PNA sur les contributions déterminées au niveau national.

18. Le SBI a pris note avec satisfaction des contributions au Fonds pour les PMA annoncées par les Gouvernements allemand, belge, néerlandais, slovène, suédois et suisse, pour un montant total de 94 millions de dollars des États-Unis entre octobre 2022 et mars 2023, et a vivement encouragé le versement de contributions supplémentaires.

19. Le SBI a invité les Parties et les organisations compétentes à continuer de fournir des ressources à l'appui de l'exécution du programme de travail du Groupe d'experts.
